

19, rue du Nécotin  
45 000 Orléans

Tél : 02 38 84 42 02

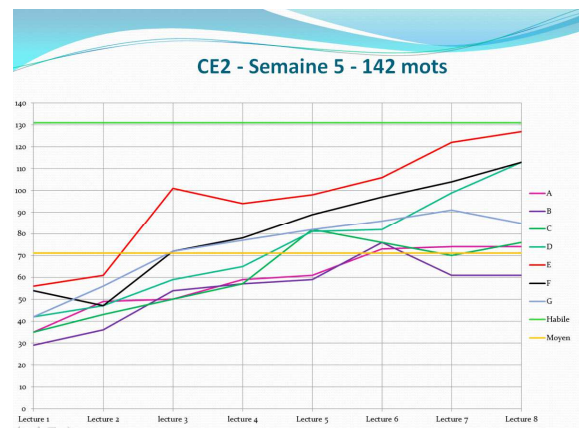
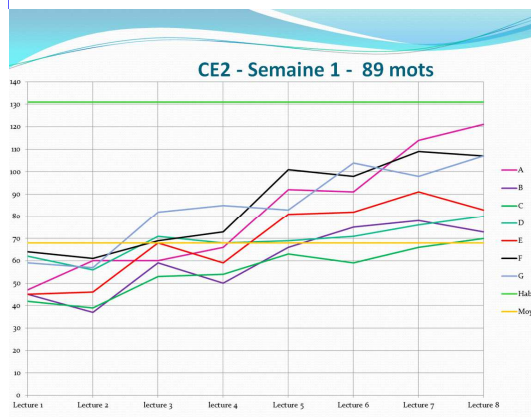
Représentant la commune : Jean-Luc Poisson  
Représentant les DDEN : Jean-Yves Cornic  
Représentants des parents d'élèves : Anne-Cécile Bouvet, Laïla Housny, Hervé Jegou  
Représentants de l'association Loiret Enfants Solidarité : Sabine Gavois, Patricia Piault  
L'équipe enseignante.

Tous les absents se sont excusés.

## 1) bilan du projet « Fluence »

Mme Kerdraon, assistante pédagogique qui intervient dans l'école, a mené auprès des CE1 et des CE2 une action ayant pour objectif d'améliorer la fluidité de la lecture orale dans le but de donner accès à la compréhension. Des petits groupes d'élèves choisis par les enseignants ont bénéficié de trois séances par semaine sur une période de plusieurs semaines.

Les graphiques présentés montrent les progrès réalisés



## 2) les classes de découverte :

### - financements, participation des familles

Le coût du séjour par élève se monte à 846.60 €, soit 22 011,60 € au total. Le Conseil Général contribue à hauteur de 201,60 €, soit un total de 5241,60 €. La commune d'Orléans participe à hauteur de 337 € en fonction du quotient familial pour un montant total d'à peu près 5 000 €. Le reste est à payer par les familles. L'association Loiret Enfants Solidarité nous apporte une aide financière de 750 € et la Jeunesse au Plein Air (JPA) 3 510 €. La coopérative scolaire verse exceptionnellement 1 500 €.

Le montant total des aides s'élève à 16 001,60 €. Les familles paient le reste à hauteur de 6 010 €, soit une somme moyenne de 231 €.

Les parents concernés se sont réunis. Ils ont proposé d'organiser une soirée festive avec entrée payante (sous une forme qui reste à déterminer), ou de démarcher les commerçants du quartier, ou encore de faire revivre l'ASCEN, association sportive et culturelle de l'école, ou enfin de fractionner les sommes restant dues par chacun en plusieurs mensualités.

Dans ce dossier, la difficulté consiste à engager un projet sans pouvoir informer

les familles de leur participation financière exacte.

En effet, l'information est donnée aux familles par l'enseignant dès la rentrée des classes. Le dossier pédagogique est à monter dans la foulée. Les principales contributions financières ont des règles clairement établies (montant par jour et par enfant pour le Conseil Général ou pourcentage du montant total du séjour en fonction du quotient familial pour la JPA). L'accord de la commune et sa base de calcul viennent à l'occasion du conseil municipal de décembre, ce qui est tard pour une classe qui part en janvier. De plus, c'est le quotient familial de janvier qui sera pris en compte.

### **- intervention de l'association « Loiret Enfants Solidarité »**

Mmes Gavois et Piaux, respectivement Présidente et Trésorière nous présentent leur association. Celle-ci récupère toutes sortes d'objets (meubles, bibelots, lampes, vaisselle, jeux, livres, etc.), pour les mettre en vente dans son local situé à DARVOY (45150). Les bénéfices obtenus sont ensuite distribués sous forme de subventions aux écoles du Loiret. L'association aide également les familles démunies à inscrire leurs enfants à des activités extrascolaires.

M. le directeur remercie l'association de sa participation au financement de la classe de neige.

En retour de l'aide apportée, il propose d'organiser une collecte au bénéfice de l'association à l'occasion de la braderie de printemps. Les parents pourront venir déposer des objets qui seront ensuite mis en vente au profit de l'association.

Un lien vers la page Facebook de cette dernière sera créé sur le site de l'école.

### **- bilan de la classe de neige :**

La classe de neige des CM2 s'est parfaitement déroulée. Aucun blessé n'est à déplorer. Tous ont bien profité des conditions exceptionnelles de l'enneigement.

Les familles ont été destinataires d'un compte rendu quotidien agrémenté d'une ou plusieurs photos par mél. Ce message était aussi affiché chaque jour à l'école. Du point de vue des parents, le retour est positif. Pour l'enseignant, les objectifs visés sont atteints.

Une projection du film et des photos souvenir sera prévue aux beaux jours.

## **3) questions des représentants de parents :**

### **- actions prévues par les parents élus**

Une braderie de printemps aura lieu au sein de l'école le 7 avril prochain de 9h à 18h.

Une vente de bulbes et plantes sera essayée début mars. Les bénéfices réalisés seront reversés à la coopérative.

Les parents participeront aussi à la préparation et à l'organisation de la fête de l'école.

### **- sécurité aux abords de l'école**

M. Poisson répond à la question posée lors du précédent conseil. Les barrières Vauban seront remplacées par un dispositif pivotant et fixé dans le sol. Ces trois barrières empêcheront toute circulation aux heures d'entrée et de sortie de classe. Elles seront installées aux vacances d'avril. Des coussins ralentisseurs sont également prévus. Il fait circuler deux documents présentant le matériel prévu et le plan du dispositif prévu.

Les membres du Conseil remercient la Commune d'avoir pris en compte leur demande et se félicitent de pouvoir circuler aux abords des écoles sans avoir l'angoisse de voir surgir un véhicule ayant forcé le passage.

Les parents se demandent pourquoi les barrières ne sont pas installées à 18 heures, à la fin du temps périscolaire. M. Poisson répond que l'arrêté municipal ne l'a pas prévu au départ.

Le Conseil d'école évoquera de nouveau ce sujet ultérieurement, quand les modalités de la mise en place de la nouvelle réforme seront définies.

### **- temps consacré au travail des élèves à la maison**

Des parents de CM1 ont souhaité évoquer cette question, leur enfant ayant plus de vingt minutes de travail par jour.

Les enseignants concernés ont répondu qu'il aurait été plus facile de leur en parler de vive voix et se proposent dès à présent de rencontrer ceux qui le souhaitent. Ils rappellent que ce sujet a été abordé lors des différentes réunions de rentrée.

Le Directeur propose de le faire sous forme d'une réunion spéciale si nécessaire. Il rappelle à l'occasion que la commune propose une étude surveillée quotidienne qui dure une heure et que, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, deux ateliers d'aide au travail scolaire sont proposés à deux petits groupes d'élèves qui en ont le plus besoin.

### **- questions quant au niveau des élèves quittant l'école**

Cette question fait suite à des propos entendus à l'occasion de Conseils de classes au collège.

M. le Directeur diffuse sept bulletins (anonymés) d'élèves de sixième ayant quitté le secteur. Trois font part de difficultés, deux d'encouragements et un de félicitations. Ces bulletins reflètent le niveau qu'avaient ces élèves les années précédentes. Ils n'y a aucun écart de niveau.

Pour l'heure, nous n'avons pas reçu ceux du collège de secteur.

### **4) réforme à venir**

M. Poisson informe le Conseil que la réforme de l'organisation de la semaine scolaire ne sera pas appliquée pour la rentrée 2013 à Orléans.

Son coût annuel a été évalué à deux millions d'euros. De plus, il faudrait en très peu de temps recruter du personnel, rencontrer les associations et solliciter les Conseils d'écoles.

Un temps de discussion pour chaque école et groupe d'école par secteur sera prévu ultérieurement. Différents scénarios seront présentés avant toute décision.

### **5) travaux réalisés et prévus**

Les panneaux d'interdiction de circuler seront installés prochainement. Les services techniques contacteront le directeur à cet effet.

### **6) remise en route de l'ASCEN (association sportive et culturelle de l'école du Nécotin)**

Des bénévoles sont attendus pour faire renaître l'association.

### **7) bilan du Téléthon**

Les écoles Gutenberg, Péguy et Ségelle ont répondu à l'appel des CM2 qui les ont invités à venir verser ensemble le montant des sommes qu'ils ont collectées.

La somme de 837,50 € a été reversée au comité départemental du Loiret.

## **8) dotation ministérielle en logiciels informatiques**

Notre école a été choisie pour bénéficier d'une dotation de 500 € destinée à l'acquisition de logiciels informatiques.

M. le Directeur les présente : lecture au cycle 3, images pour l'école, calcul mental, lecture au cycle 2, reconnaissance des sons et un traitement de textes. Ils seront installés sur le serveur de la salle d'informatique.

## **9) Questions des enseignants**

Les enseignants font remarquer que le changement de la tarification au Musée des Beaux Arts nous était défavorable. Le prix est désormais forfaitaire. Or, en ZEP, nos effectifs font que cela peut en doubler le prix.

Les enseignants demandent si nos classes pourront à nouveau aller à la patinoire (interventions suspendues pendant le chantier du tram).

Le Directeur clôt la réunion et remercie l'assemblée.

André Chwalczynski

